

Bordeaux, le 24 mars 2020



RÉGION ACADÉMIQUE
NOUVELLE-AQUITAINE

MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION NATIONALE
ET DE LA JEUNESSE

MINISTÈRE
DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR,
DE LA RECHERCHE
ET DE L'INNOVATION



La Rectrice de la région académique Nouvelle-Aquitaine
Rectrice de l'académie de Bordeaux,
Chancelière des Universités d'Aquitaine

A

Mesdames et Messieurs les Chefs d'établissement,
Mesdames et Messieurs les Directeurs de CIO

TRÈS SIGNALÉ – CAMPAGNE DE VŒUX DES CDI ET MA

Objet : Campagne de vœux d'affectation des personnels d'enseignement, d'éducation et psychologues de l'Education nationale en contrat à durée indéterminée et des maîtres auxiliaires – Rentrée scolaire 2020

**Direction des Relations et
des Ressources Humaines**

P.J : Composition des zones géographiques (annexe 1)
Notice de connexion à LILMAC (annexe 2)

**Direction des
Personnels Enseignants**

En vue de la préparation de la rentrée scolaire 2020, une campagne de recueil de vœux d'affectation des personnels en contrat à durée indéterminée et des maîtres auxiliaires est organisée par l'académie de Bordeaux.

**Directrice
Magalie SABBAH**

Je vous remercie de bien vouloir noter qu'à compter de la rentrée scolaire 2020, l'affectation des personnels contractuels sera réalisée uniquement en tenant compte des vœux émis lors de cette campagne et des besoins des établissements de l'académie.

**Affaire suivie par
Caroline DESMETTRE**

I – MODALITES DE LA CAMPAGNE DE VŒUX

Téléphone :
05.57.57.38.00

Les opérations relatives au recueil des vœux en vue de l'affectation des personnels en contrat à durée indéterminée et des maîtres auxiliaires, pour la rentrée scolaire 2020, se dérouleront sur Internet selon le calendrier et la procédure suivante :

Le site sera ouvert du
lundi 30 mars 2020 (14h) au jeudi 30 avril 2020 (12h)

<https://portailrh.ac-bordeaux.fr/lilmac/>

Les accusés de réception seront envoyés par courrier électronique dans les établissements d'exercice le **mardi 5 mai 2020**. Je vous invite à les imprimer et à les transmettre aux personnels concernés.

Les participants vérifieront les données figurant sur l'accusé de réception. Celui-ci devra être complété et modifié si nécessaire **à l'encre rouge, puis daté et signé**.

Les participants remettront leur accusé de réception au secrétariat de leur établissement qui les retournera sous bordereau à la gestionnaire RH de la discipline concernée du bureau DPE 6 de la Direction des Personnels Enseignants (DPE) pour le **vendredi 15 mai 2020 dernier délai**.

II – SAISIE DES VŒUX

Les candidats doivent préalablement se munir de leur NUMEN.

La procédure d'inscription enregistre uniquement les vœux pour l'académie de Bordeaux.

Les participants ont la possibilité de saisir 6 vœux :

5 vœux communes et/ou zones géographiques (annexe 1)

1 vœu départemental **obligatoire**.

Je vous remercie d'assurer la plus large diffusion de ces dispositions auprès des personnels placés sous votre autorité, y compris les agents actuellement en position de congé (maladie, maternité, paternité).

Pour la Rectrice et par délégation
Le secrétaire général
Pour le secrétaire général et p.a.
Le secrétaire général adjoint
Délégué aux relations et ressources humaines

Thomas RAMBAUD